



ANALYSE DE VOTE

Commission Droits des femmes et égalité de genre

Situation de la santé et des droits sexuels et génésiques dans l'Union européenne, dans le contexte de la santé des femmes

Les enjeux et le contexte du vote

Le 24 juin 2021, le Parlement européen a voté en faveur d'une résolution appelant les États membres à **garantir l'accès à l'avortement, à la contraception et à l'éducation sexuelle**.

Cette résolution a provoqué une forte opposition des « **mouvements anti-genre** » en Europe, notamment en Europe orientale, en Italie ou à Malte. La résolution, portée par l'**eurodéputé socialiste croate Predrag Matić**, intervient à un moment où certains États membres disposent encore de lois très restrictives interdisant l'avortement, sauf dans des circonstances strictement définies.

Ainsi le clivage « **progressiste-conservateur** » est-il apparu pertinent lors de ce vote : au niveau partidaire d'abord, la résolution a pu être votée grâce à l'**alliance progressiste de The Left à Renew**. Cette solidarité politique est relativisée par la variable géographique. Les députés des **pays d'Europe centrale et orientale** s'y sont en moyenne davantage opposés que les autres.

Le vote en chiffres

0

député S&D
Maltais n' a voté
en faveur du texte

Le groupe S&D, bien qu'orienté à gauche et en faveur de l'égalité des genres, est composé de partis nationaux qui ont des positions contrastées sur certaines questions. Les S&D de l'île de Malte, où l'Église catholique est puissante, ont voté contre le texte et en opposition à leur groupe politique, de même les députés roumains, du fait peut-être de l'influence de l'église orthodoxe en Roumanie.

Le vote des députés ID contre cette résolution illustre la profonde division au sein du Parlement européen sur les questions liées aux droits sexuels et génésiques. Pour le groupe ID, il s'agit de défendre une vision de l'Europe qui respecte les traditions et la souveraineté des nations, en opposition à une harmonisation des normes que l'UE pourrait vouloir imposer.

58

députés ID ont
voté contre le
texte

500000

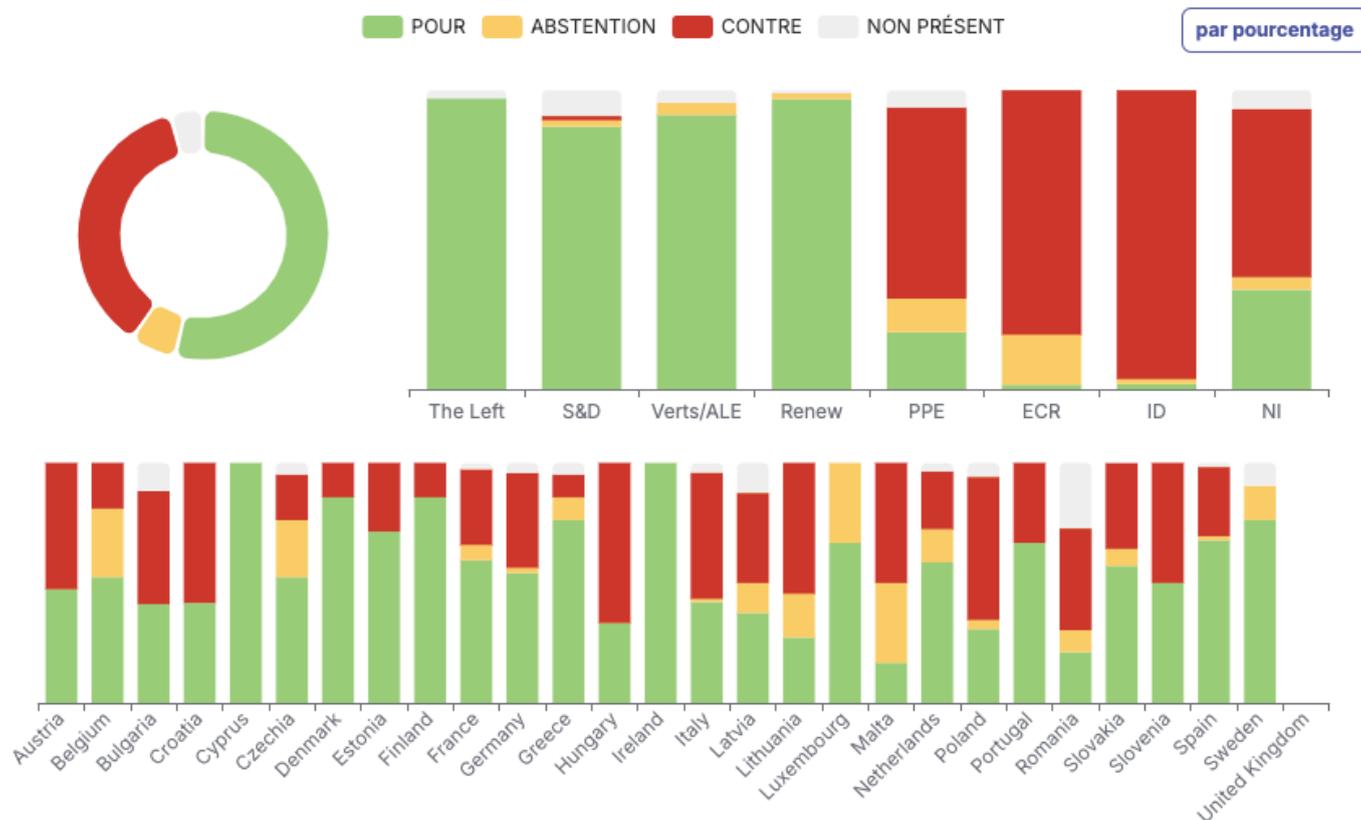
femmes sont
victimes de
mutilations
génitales féminines
dans l'UE

Le rapport Matic¹ met en évidence la persistance de pratiques qui violent les droits fondamentaux des femmes, malgré les efforts législatifs et de sensibilisation. Il met en évidence les disparités entre les États membres concernant la protection des victimes et la prévention des mutilations génitales féminines, soulignant ainsi les défis d'une coordination européenne efficace sur ces enjeux.

¹ Bien que le rapport Matic (2021) ne soit pas directement cité dans la résolution, il constitue une référence importante dans l'historiographie récente des débats parlementaires sur les droits sexuels et reproductifs, en mettant en lumière les lignes de fracture persistantes entre groupes politiques.

Le vote en graphique

VOTES SUR LE RAPPORT FINAL DU TEXTE "2020/2215(INI)"



Retrouvez le texte et son parcours législatifs en cliquant sur ce [lien](#) et l'**outil d'analyse des votes du CESE** [ici](#).

Observatoire des Sociétés Politiques Européennes
<https://mastereurope.fr/observatoire>